

## Les Rendez-Vous du Conservatoire...

### Pour les Nouveaux Élèves

Les inscriptions auront lieu du **lundi 18 mai 2020 au jeudi 18 juin 2020**

### Déjà Élève du Conservatoire

Les réinscriptions auront lieu du **lundi 22 juin 2020 au samedi 11 juillet 2020**



# SOMMAIRE

## NOUVEL ÉLÈVE DÉBUTANT

- 1) Le cursus « Musique » \_\_\_\_\_ page 3
- 2) Le cursus « Danse » \_\_\_\_\_ page 6
- 3) Le cursus « Théâtre » \_\_\_\_\_ page 7

- 1) NOUVEL ÉLÈVE NON DÉBUTANT \_\_\_\_\_ page 8

## CONTACTS

- **Service de la scolarité**  
[contact@cmdt-ravel.fr](mailto:contact@cmdt-ravel.fr)
- **Coordinatrice Pédagogique Territorial** – Béatrice LABENNE  
[Coordinatrice-bayonne@cmdt-ravel.fr](mailto:Coordinatrice-bayonne@cmdt-ravel.fr)
- **Coordinatrice Biarritz** – Sylvie DESTTRIBATS  
[s.destribats@cmdt-ravel.fr](mailto:s.destribats@cmdt-ravel.fr)
- **Coordinateur St Jean de Luz / Hendaye** – Nicolas LAMBURE  
[n.lambure@cmdt-ravel.fr](mailto:n.lambure@cmdt-ravel.fr)

**NB** : Toute inscription ou réinscription engendre des frais de dossier (voir fiche tarif 2020-2021).  
En cas de non admission, démission ou congé, **ces frais ne sont en aucun cas remboursables.**

## NOUVEL ÉLÈVE DÉBUTANT



### 1) Le Coursus "Musique"

CP

#### **INITIATION : 1H MUSIQUE ET DANSE / SEMAINE**

L'accès au Conservatoire débute pour les enfants scolarisés en classe de CP. Cette première année propose une initiation commune, musique et danse.

Le cours d'initiation vise à développer chez l'enfant des capacités musicales et corporelles, situées dans la transition entre le monde sensoriel et le domaine de l'apprentissage. L'objectif de cette période est l'éveil de la perception, de la créativité, et de la sensibilité artistique.

Cette pédagogie est fondamentale et permet de développer les aptitudes nécessaires à l'apprentissage des activités artistiques au conservatoire

Du CE1 au  
CM1

#### **PRÉ CYCLE 1 MUSIQUE (CE1 / CE2)**

#### **1H DE FORMATION MUSICALE + 45 MIN CHANT CHORAL / SEMAINE**

#### **1C1 (CM1) : 1H15 de FORMATION MUSICALE + 45 MIN CHANT CHORALE / SEMAINE**

Lieu d'échanges interdisciplinaires, la Formation Musicale donne aux élèves les moyens d'être autonomes vis à vis d'une œuvre musicale tant au niveau de la lecture que de l'écoute. Elle permet de chanter, de déchiffrer et de comprendre une partition, d'analyser auditivement une œuvre entendue.

Du CM2 à  
la 4<sup>ème</sup>

#### **GRAND DÉBUTANT : 2H00 DE FORMATION MUSICALE + 30 MIN INSTRUMENT / SEMAINE**

#### **① Les cours sont dispensés sur les sites de Bayonne**

Pour les enfants en CM2, 6ème, 5ème, 4ème (âgés de 10 à 14 ans) n'ayant jamais pratiqué la musique, un cours de « Grands débutants » est proposé. Ces cours sont adaptés à l'âge des élèves et dispensés de manière accélérée.

*Les élèves sont reçus lors d'un entretien personnalisé au cours duquel l'élève pourra faire part de son choix.*

A Partir  
De 15 ans

#### **CHANT : 1H + 30 MIN / SEMAINE**

#### **① Les cours sont dispensés sur les sites de Bayonne et Biarritz**

Cours individuel hebdomadaire de technique vocale : prise de conscience corporelle et apprentissage vocal adapté, éducation de l'oreille, découverte puis approfondissement du répertoire classique en soliste. Suivant les besoins des pièces abordées, cours complémentaires avec le chef de chant accompagnateur de la classe : travail musical et stylistique, intentions, interprétation.

*Conditions d'admission : les candidats bénéficient d'une période de préparation musicale et vocale pour l'examen d'entrée qui a lieu avant les vacances de la Toussaint. Suivant leur niveau, les élèves sont orientés en probatoire, en 1er, 2ème ou 3ème cycle.*

## 2) Débuter un instrument

### Les Études Musicales au Conservatoire

La pratique d'un instrument est la finalité principale des études au Conservatoire. Il est indispensable que cette pratique se fasse dans le cadre des cours du Conservatoire car c'est au travers d'une scolarité complète (instrument, formation musicale, orchestre, musique de chambre...) qu'un enfant a accès aux fruits et aux plaisirs d'une pratique musicale épanouie.

### Le Choix d'un Instrument

Pour un enfant, choisir son instrument est un moment très important... Pour certains enfants, c'est un coup de foudre : rien ne pourra les faire changer d'avis ! Pour d'autres, c'est sur un coup de tête : un enfant choisira le violon parce que son meilleur copain l'a choisi. Pour d'autres encore, cela paraît sans importance : le hautbois ou la contrebasse, peu importe du moment qu'il s'agit de faire de la musique !

L'équipe pédagogique du Conservatoire souhaite accompagner au mieux les enfants et leurs parents dans ce choix personnalisé.

Il est important que l'enfant fasse le choix de son instrument et non celui de ses parents. Attention aux préjugés qui font que l'on aura toujours tendance à se tourner vers des instruments plus connus (piano, guitare, percussion...) alors que tous les autres, à condition de les connaître, permettent également un plein épanouissement musical.

Il faut noter que la voix – dans le cadre de la filière voix – est un instrument à part entière.

## Les Débuts à l'Instrument

Le choix d'un instrument se prépare en amont, notamment durant le cycle d'initiation au Conservatoire. En revanche, le début de la pratique musicale et de l'apprentissage instrumental ne peut se faire avant que l'enfant ne soit mûr pour cela. Commencer trop tôt ne présente aucun avantage mais risque bien au contraire d'entraîner le découragement.

Par ailleurs, certains instruments ne peuvent se commencer avant l'âge de 9 ou 10 ans pour des raisons de taille ou de morphologie. Il n'est donc jamais vraiment trop tard pour commencer un instrument au Conservatoire.

Attention ! Débuter la pratique d'un instrument en « Probatoire » n'est pas un « essai », ce qui est proposé aux enfants est de commencer vraiment un instrument.

Le lieu consacré à l'orientation des enfants, à la préparation et à l'accompagnement de leur choix instrumental est la journée des **Ateliers de Découverte Instrumentale**

## La Période Probatoire

A leur entrée dans la classe d'instrument, les enfants sont intégrés en probatoire instrumental et font l'objet d'une attention particulière.

Au cours de la première année, un « **rendez-vous probatoire** » est l'occasion de faire le point entre le professeur, la Direction et les parents pour échanger sur les premiers apprentissages de l'enfant. La période probatoire prend fin et l'enfant est définitivement admis en premier cycle. Le temps du probatoire est d'abord un temps de découverte, de dialogue et de réorientation rapide si besoin.

# 3) Le Coursus " Danse "



CP

## INITIATION : 1H MUSIQUE ET DANSE PAR SEMAINE

L'accès au Conservatoire débute pour les enfants scolarisés en classe de CP. Cette première année propose une initiation commune, musique et danse. Le cours d'initiation vise à développer chez l'enfant des capacités musicales et corporelles, situées dans la transition entre le monde sensoriel et le domaine de l'apprentissage.

L'objectif de cette période est l'éveil de la perception, de la créativité, et de la sensibilité artistique.

Cette pédagogie est fondamentale et permet de développer les aptitudes nécessaires à l'apprentissage des activités artistiques au conservatoire

CE1

## PRÉ - CYCLE 1 DANSE : 1H / SEMAINE

① Uniquement sur les sites de Bayonne, Biarritz et Hendaye

La deuxième année d'initiation poursuit les mêmes objectifs, mais se spécialise et s'affine. L'enseignement amène progressivement l'élève vers l'apprentissage du premier cycle. Les principaux axes de travail sont l'exploration de l'espace et du temps, la reconnaissance et l'expérimentation ludique d'éléments gestuels simples, la mise en situation chorégraphique, musicale, théâtrale et la découverte du spectacle vivant.

A Partir  
du CE2

## 1C1 DANSE : PREMIÈRE ANNEE DU 1<sup>er</sup> CYCLE DE DANSE

DANSE CONTEMPORAINE : ① Uniquement sur le site de Bayonne

DANSE CLASSIQUE : ① Uniquement sur les sites de Biarritz et Hendaye

1C1 / CE2 Année 1 : 2 x 1h par semaine

1C2 / CM1 Année 2 : 2 x 1h30 par semaine

1C3 / CM2 Année 3 : 3 x 1h30 par semaine

**Pour toute inscription en Coursus Danse,  
un certificat médical de l'année en cours est obligatoire**

## 4) Le Coursus " Théâtre "

Le projet pédagogique du département a pour objectif de transmettre les bases techniques, théoriques et artistiques indispensables à la pratique du jeu théâtral. Il accompagne les élèves vers une autonomie et un épanouissement de leurs choix artistiques, que leur projet de formation réponde à une pratique en amateur ou à une orientation professionnelle (Projet futur de la création d'un COP Théâtre). Une structuration nouvelle des enseignements est en œuvre depuis septembre 2019.

### EXPERIMENTATION

De 11 à  
14 ans

**INITIATION 1 : Atelier « Découverte » et INITIATION 2 : Atelier « Sensibilisation » : 2h / semaine + Stage(s) obligatoire(s)**  
(Sous réserve de modification)

Il permet à l'élève de développer sa curiosité et son plaisir du jeu. Accompagné dans son apprentissage de la pratique théâtrale, l'élève prend conscience des premiers enjeux de l'Art Dramatique.

### ENSEIGNEMENT INITIAL

A Partir  
de 15 ans

**CYCLE 1 : 5h / semaine + Stages obligatoires**  
(Sous réserve de modification)

C'est l'enseignement des fondamentaux du théâtre. Il permet à l'élève de mesurer les exigences d'une pratique artistique. Cette approche de l'art théâtral s'appuie sur la nécessité d'une disponibilité corporelle et vocale, l'importance de l'enjeu collectif du jeu dramatique, le dépassement des représentations convenues de cet art et la diversité de son champ d'apprentissage.

A Partir  
de 16 ans

**CYCLE 2 : 8h / semaine + Stages obligatoires**  
(Sous réserve de modification)

Objectifs : Un apprentissage de la prise de parole individuelle et collective, une exploration des répertoires, une pratique plus soutenue du jeu théâtral et l'acquisition d'une disponibilité corporelle et vocale permettent une expérimentation du « langage théâtral » associée à une découverte des bases de la culture théâtrale.

Post-BAC

**CYCLE 3 : 10h / semaine + Stages obligatoires + Atelier préparation concours**  
(Sous réserve de modification)

L'enseignement est fondé sur le développement et l'enrichissement du champ d'expression artistique de chaque élève. Ce cycle met l'accent sur le développement de ses pratiques corporelles et vocales, l'approfondissement de sa culture théâtrale, l'intensification de son travail d'interprétation, et l'apprentissage de l'autonomie, lui permettant de définir son projet, qu'il soit vers une pratique en amateur ou une orientation professionnelle.

## NOUVEL ÉLÈVE NON DÉBUTANT



Pré-inscription obligatoire du lundi 18 mai 2020 au jeudi 18 juin 2020

### CURSUS DANSE :

↳ Un élève danseur est considéré comme non débutant à partir de 9 ans

Un élève ayant eu une pratique dansée de façon régulière ou souhaitant commencer la danse tardivement (à partir du CM2) est considéré comme non-débutant. Il est nécessaire, pour l'équipe pédagogique, de le rencontrer durant un cours « test » afin de lui attribuer une classe correspondant à son niveau. Au Conservatoire, les classes sont attribuées selon le niveau de l'élève et non son âge. Les cours « test » sont répartis en 2 tranches d'âge, 9/11 ans et 12 ans et plus. Tout élève se présentant pour une admission à l'âge de 8 ans sera, automatiquement, affecté en Cycle 1 première année.

« Conformément à la loi n°89 – 468 du 10 juillet 1989 réglementant la pratique de la danse, le dossier de nouvel élève non débutant n'est accessible qu'à partir de 9 ans »

### CURSUS MUSIQUE :

↳ Élève ayant eu une pratique musicale et pratiquant un instrument depuis plus d'un an

En raison des conditions sanitaires à ce jour incertaines, le conservatoire n'organisera pas pour les élèves non-débutants souhaitant intégrer le conservatoire, de rencontres et tests avec les enseignants

Merci de nous faire parvenir pour les élèves demandant une classe instrumentale :

1) Une vidéo de l'élève sur l'instrument demandé, seul ou accompagné.

Vidéo à réaliser avec un angle de vue permettant de voir l'élève et l'instrument dans leur intégralité. (la prise de son ne doit pas être trop près de l'instrument afin d'éviter les saturations.

Pour les élèves en école élémentaire :

- 1 Pièce ou extrait de pièce au choix de l'élève de 1 à 2 minutes environ

Pour les élèves au collège :

- 1 ou 2 Pièces ou extraits de pièces au choix de l'élève de 3 à 4 minutes environ

Pour les élèves au lycée :

- 2 Pièces ou extraits de pièces au choix de l'élève de 4 à 5 minutes environ

2) Si l'élève le souhaite, il peut en quelques phrases dans une vidéo complémentaire faire part :

- De ses motivations à intégrer le conservatoire

- Des éléments complémentaires qu'il souhaite indiquer et qui n'auraient pas pu être notifiés dans le dossier électronique.

Ces vidéos doivent être envoyées par WeTransfert, smash... à l'adresse mail suivante : [s.garanx@cmdt-ravel.fr](mailto:s.garanx@cmdt-ravel.fr) **avant le 26 juin.**

Le conservatoire se réserve la possibilité de compléter le dossier de l'élève par un contact en visioconférence si nécessaire.